

Séance du 29 mars 2010

NOMBRE de MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal :
19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération
19

Date de la Convocation
23 mars 2010

Date d'affichage :
23 mars 2010

Objet de la
délibération :

Tarifs cimetière

Acte rendu exécutoire
après envoi en
Sous-Préfecture le
7 AVR. 2010

et publication
du
7 AVR. 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf mars à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de M. Raymond GAQUERE, Maire de La Couture.

Etaient présents : Mmes et MM. Raymond GAQUERE, Anne SERNICLAY, Bernard
COULON, André CANNESON, Jean-Michel DENOEUDE, Philippe FASQUEL, Michel
SINTIVE, Régine CONREUR, Jean-Paul LEGRAND, Danièle BLONDIAUX, Patrick PUCHOIS,
Janine MICHEZ, Isabelle VAN LANDUYT, Marc HEQUET, Hervé HOCHART et Mélinda
GUILBAUT

Absents excusés : Mmes Réjane EDOUART, Patricia POWASKA, Christophe LECLERCQ et M
Michel SINTIVE

Avaient donné pouvoir : Mmes Réjane EDOUART, Patricia POWASKA, Christophe
LECLERCQ, et M. Michel SINTIVE après son départ

Secrétaire de séance : Mme Mélinda GUILBAUT

Vu l'avis de la Commission « Travaux-Environnement »
Vu l'avis de la Commission « Finances »

Monsieur le Maire propose de fixer comme suit le tarif des concessions au profit de la Commune
et du CCAS (deux tiers du montant au profit de la Commune et un tiers au CCAS)

Pour rappel, les tarifs appliqués au 1er juin 2008 :

	Concession	concession	renouvellement	renouvellement
Cimetière au 1er juin 2008	30ans	50 ans	30 ans	50 ans
Concession simple	240 €	290 €	50 €	290 €
Concession double	480 €	580 €	75 €	580 €
Cimetière au 1/5/2010	Concession 30 ans	concession 50 ans	Renouv. 30 ans	renouv. 50 ans
Concession simple	300 €	400 €	300 €	400 €
Concession double	600 €	700 €	600 €	700 €
Cavurne AU 1/6/2008				
15 ans	30 ans	taxe par urne sup.	renouvellement 15 ans	renouvellement 30 an
120 €	160 €	60 €	100 €	160 €
Cavurne AU 1/5/2010				
15 ans	30 ans	taxe par urne sup.	renouvellement 15 ans	renouvellement 30 ar
150,00 €	200,00 €	70,00 €	150,00 €	200,00 €

ADOPTE à la MAJORITE

Raymond GAQUERE
Maire de La Couture

07 AVR. 2010

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.